



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies pour
les services d'appui aux projets**

Distr. : générale
12 mars 2024

Original : anglais

Session annuelle de 2024

Du 3 au 7 juin 2024, New York

Point 16 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Évaluation

Fonds des Nations Unies pour la population

Rapport annuel de 2023 sur la fonction d'évaluation

Rapport de la Directrice, Bureau de l'évaluation

Résumé

Le présent rapport fournit des informations sur la performance de la fonction d'évaluation aux niveaux centralisé et décentralisé, et fait le point sur la contribution à la cohérence entre les fonctions d'évaluation dans l'ensemble des Nations Unies, ainsi que sur le renforcement des capacités nationales d'évaluation. En outre, il présente le programme de travail et le budget 2024 à l'intention du Bureau indépendant d'évaluation.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être : a) prendre note du rapport annuel sur la fonction d'évaluation, y compris le programme de travail et le budget du Bureau indépendant d'évaluation en 2024, et les commentaires de gestion connexes ; b) se féliciter des progrès et des réalisations de la fonction d'évaluation ; c) se féliciter des contributions aux efforts d'évaluation interinstitutions des Nations Unies et promouvoir le renforcement des capacités nationales d'évaluation ; d) encourager le Bureau indépendant d'évaluation à continuer d'investir dans des pratiques innovantes, y compris l'intelligence artificielle, et e) encourager le FNUAP à continuer de renforcer les capacités de la fonction d'évaluation décentralisée et des évaluations humanitaires, et à augmenter les investissements dans la fonction d'évaluation.

Remarque : Le présent document a été établi dans son intégralité par l'UNFPA.

24-09305 (F) 280524 280524



Merci de recycler



I. Introduction

Alignée sur la vision du Sommet de l'avenir, l'évaluation a été positionnée comme un catalyseur pour accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du plan stratégique du FNUAP

1. Alors que le Programme 2030 est à mi-parcours, la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) est en mauvaise posture. Les progrès réalisés sur plus de 50 % des cibles des ODD sont faibles et insuffisants ; 30 % sont au point mort ou inversés¹. Jusqu'à quatre milliards de personnes², principalement des femmes et des jeunes filles, sont encore exclues du progrès. Tirant la sonnette d'alarme, le rapport « Notre programme commun » du Secrétaire général des Nations Unies appelle à une plus grande solidarité entre les personnes, les pays et les générations, ainsi qu'à un renouveau du multilatéralisme pour tenir les engagements existants et combler les lacunes de la gouvernance mondiale. Dans ce contexte, le Sommet de l'avenir se veut un pacte axé sur l'action pour l'avenir, centré sur le développement durable et le financement du développement, la paix et la sécurité internationales, la science, la technologie, l'innovation et la coopération numérique, la jeunesse et les générations futures, ainsi que sur la transformation de la gouvernance mondiale.

2. Conformément à cette vision dynamique, la fonction d'évaluation a évolué pour devenir plus stratégique, plus agile et plus réactive aux changements dans les contextes externes et internes, afin de fournir les éléments probants d'évaluation les plus pertinents et les plus opportuns pour la prise de décision et l'action. Compte tenu de la complexité des problèmes humanitaires mondiaux et des implications des grandes tendances, y compris le changement climatique, le Bureau indépendant d'évaluation a également mis davantage l'accent sur l'évaluation humanitaire.

3. Il a favorisé une culture de l'apprentissage et de l'expérimentation, en encourageant l'innovation et en adoptant la transformation numérique, notamment grâce à des efforts novateurs pour piloter l'utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle (IA) dans certaines évaluations centralisées et méta-synthèses, en plus de convoquer et de présider le premier groupe du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) sur l'IA.

4. Le Bureau indépendant d'évaluation a travaillé à l'établissement de critères mondiaux pour l'engagement significatif des jeunes dans l'évaluation. Afin d'amplifier la voix des jeunes et d'encourager leur potentiel de leadership en matière d'évaluation, il a convoqué et présidé le premier groupe du GNUE sur l'engagement des jeunes évaluateurs et des évaluateurs émergents au sein du système des Nations Unies. Le Bureau indépendant d'évaluation a également développé des enseignements et des lignes directrices pour l'engagement des jeunes dans les processus d'évaluation, tout en codirigeant « Youth in Evaluation », une initiative mondiale soutenant les gouvernements, la société civile, les universités, les organisations multilatérales et le secteur privé en matière d'engagement des jeunes dans l'évaluation. En renforçant les partenariats multipartites et intergénérationnels dans le domaine de l'évaluation, il fait progresser la coopération multilatérale en vue de renforcer les capacités et les systèmes d'évaluation susceptibles de transformer la gouvernance mondiale.

A. L'examen indépendant par les pairs de la fonction d'évaluation a guidé la révision de la politique d'évaluation

5. En 2023, le FNUAP a entrepris un examen indépendant par les pairs de la fonction d'évaluation. L'examen a révélé que la fonction d'évaluation s'était considérablement renforcée depuis l'approbation de la politique d'évaluation de 2019. L'examen a salué la grande valeur de la fonction d'évaluation au sein du FNUAP, et le Conseil d'administration pour sa contribution à l'élaboration des stratégies au niveau de l'organisation, au renforcement des programmes ainsi qu'à la formulation et à la mise en œuvre des programmes de pays. Il a attribué ce succès à la capacité d'adaptation de la fonction d'évaluation et à son professionnalisme, ainsi qu'à la présence d'un environnement propice qui favorise une culture du discours et de la prise de décision fondés sur des éléments probants.

6. En ce qui concerne les domaines à améliorer, l'examen par les pairs a mis en évidence deux priorités pour la fonction d'évaluation : a) renforcer l'évaluation de l'action humanitaire ; et b) étendre la couverture et maximiser la pertinence, la qualité et l'apprentissage des évaluations décentralisées. En réponse à la recommandation de l'examen par les pairs, le Bureau indépendant d'évaluation a restructuré ses ressources humaines existantes en trois équipes spécialisées en matière : a) d'évaluation décentralisée, axée sur le renforcement de systèmes d'évaluations

¹ Nations Unies. Le rapport sur les objectifs de développement durable 2023 : [édition spéciale](#).

² Notre Programme commun Note d'orientation n° 11. [ONU 2.0](#). Une culture d'avant-garde et des compétences de pointe pour améliorer l'impact du système des Nations Unies.

décentralisées efficaces ; b) d'évaluation humanitaire, pour améliorer la gestion des évaluations dans des contextes humanitaires complexes ; et c) de communication, de gestion des connaissances et d'intelligence artificielle, pour améliorer la pertinence, l'efficacité et l'utilisation de l'évaluation.

7. En février 2024, le Conseil d'administration a approuvé la politique d'évaluation de 2024. Cette politique actualisée, issue d'un processus transparent et consultatif, vise à rendre la fonction d'évaluation encore plus adaptée à son objectif, accélérant ainsi la mise en œuvre des plans stratégiques du FNUAP. Un marqueur clé de cet engagement est le changement de nom passant du Bureau de l'évaluation au Bureau indépendant d'évaluation, qui reconnaît la position et la fonction indépendantes du Bureau de l'évaluation et renforce la crédibilité de la fonction d'évaluation. Au début de l'année 2024, des actions ont déjà été lancées pour mettre en œuvre la politique révisée.

8. À la suite d'une vaste consultation, le Bureau indépendant d'évaluation a élaboré le plan d'évaluation pluriannuel chiffré 2024-2027, approuvé par le Conseil d'administration en février 2024. Dans le cadre de ce plan, le Bureau indépendant d'évaluation gèrera 39 évaluations centralisées et exercices d'évaluation - axés sur la valeur ajoutée en fournissant des éléments probants pertinents, ciblés et de haute qualité qui répondent directement aux besoins de preuves et d'apprentissage dans le cadre des priorités stratégiques du FNUAP.

B. Tirer parti d'une utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle pour accroître l'efficacité et l'efficience de la fonction d'évaluation tout en minimisant les risques potentiels

9. Le Bureau indépendant d'évaluation est un pionnier dans l'utilisation de l'IA générative pour améliorer l'efficacité, l'efficience, la rapidité et l'utilité des évaluations. Au début de l'année 2024, il a élaboré et déployé une stratégie pionnière pour une fonction d'évaluation alimentée par l'IA générative. La stratégie soutient les principes des Nations Unies pour l'utilisation de l'IA tout en offrant une efficacité stratégique et opérationnelle ainsi que des principes éthiques pour tirer parti de l'IA dans l'évaluation de manière responsable. Elle propose également des approches pour minimiser les risques et les inconvénients de l'utilisation de l'IA dans l'évaluation.

10. La stratégie est basée sur un examen des besoins qui a permis d'identifier les aspects du processus d'évaluation qui peuvent être optimisés grâce à l'IA. Dans cet effort, le Bureau indépendant d'évaluation a collaboré étroitement avec le Bureau des solutions en matière de technologie de l'information du FNUAP, et s'est engagé, au sein du FNUAP, avec le personnel du Bureau indépendant d'évaluation, les conseillers régionaux en suivi et évaluation (S&E), le personnel/les centres de liaison en S&E des pays, la Division des politiques et de la stratégie, la Division technique, le Groupe de l'innovation, le Groupe des questions juridiques, et le Bureau de la déontologie, ainsi que des experts externes en IA et en transformation numérique. Dans ce contexte, le Bureau indépendant d'évaluation a piloté l'utilisation de l'IA dans l'examen sur dossier de l'évaluation du plan stratégique du FNUAP, 2022-2025, et de la troisième méta-synthèse interinstitutions pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse.

11. Afin de garantir l'utilisation éthique de l'IA, des clauses pertinentes ont été ajoutées aux mandats du personnel et des consultants. Ces clauses couvrent les obligations de respecter l'utilisation éthique de l'IA, de promouvoir l'utilisation d'outils d'IA approuvés qui respectent la confidentialité des données et les directives d'éthique, l'approbation préalable de l'utilisation des outils d'IA, la transparence et la divulgation de l'utilisation de l'IA, et la vérification de l'exactitude des résultats générés. Tous les documents et rapports d'évaluation qui utilisent l'IA comprendront une clause de non-responsabilité pour une divulgation transparente de ces outils.

12. Afin d'améliorer les compétences numériques et les capacités en matière d'utilisation éthique de l'IA, le Bureau indépendant d'évaluation a organisé une formation en ingénierie des invites pour aider son personnel à utiliser des chatbots alimentés par l'IA générative. Il a également participé à un projet pilote à l'échelle de l'organisation qui évalue l'augmentation de la productivité grâce à l'utilisation d'outils d'IA (Duet AI de Google) et a initié et coprésidé un nouveau groupe de travail du GNUE sur le sujet.

C. Plaidoyer pour une évaluation influente pendant la Décennie pour l'action (campagne Eval4Action)

13. L'adoption de la résolution 77/283 des Nations Unies sur le renforcement des examens nationaux volontaires par le biais d'évaluations menées par les pays en avril 2023 a mis davantage l'accent sur l'utilisation d'éléments probants d'évaluation pour accélérer la mise en œuvre des ODD. Conformément à cet appel, la campagne Eval4Action a continué à promouvoir une évaluation influente et à renforcer les capacités d'évaluation nationales. La campagne

est menée conjointement par le Bureau indépendant d'évaluation, EvalYouth et le Forum mondial des parlementaires pour l'évaluation (GPFE). En quatre ans, la campagne a rassemblé 170 partenaires dans le monde, grâce à une approche très inclusive, intergénérationnelle et responsabilisante.

14. Conformément à l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations Unies en faveur d'un engagement plus fort des jeunes dans le cadre de Notre programme commun, la campagne promeut le leadership des jeunes en matière d'évaluation et plaide en faveur d'une voix et d'une participation accrues des jeunes dans les processus d'évaluation. En 2023, la campagne a continué à plaider en faveur de l'adoption du manifeste « Youth in Evaluation », qui a recueilli environ 1 000 signatures. En avril 2023, la campagne a lancé les normes « Youth in Evaluation » lors de la semaine inaugurale « Youth in Evaluation ». Les normes sont adaptées aux gouvernements, aux organisations internationales, aux organisations bénévoles d'évaluation professionnelle (VOPE), aux universités, aux organisations des jeunes et au secteur privé. La première semaine virtuelle « Youth in Evaluation » a compté 50 événements dans le monde entier et a attiré plus de 1 700 participants à des événements mondiaux, régionaux et nationaux de sensibilisation et à des sessions de renforcement des capacités.

D. Adapter les évaluations aux nouveaux défis

15. À la suite de la pandémie de COVID-19, le Bureau indépendant d'évaluation a tiré des enseignements précieux de cette période, qui ont servi de base à un nouveau module de formation sur les évaluations adaptatives. Une série de webinaires a été organisée à l'intention des gestionnaires d'évaluations décentralisées. Les évaluations centralisées et régionales adoptent désormais une approche hybride, combinant harmonieusement les méthodes de collecte de données à distance et sur site. Les principaux changements dans les processus et les approches d'évaluation comprennent un investissement accru dans les phases préparatoires et initiales, un recours accru à la recherche documentaire et l'exploitation des sources de données secondaires existantes. Cela permet de mieux cibler les missions de collecte de données des pays, en donnant la priorité à l'engagement auprès des groupes de population clés et difficiles à atteindre.

16. Cette capacité d'adaptation s'est avérée cruciale dans un contexte marqué par la multiplication et l'entrecroisement des urgences humanitaires. La décision d'étendre l'évaluation de la réponse à la pandémie de COVID-19 pour évaluer la résilience organisationnelle du FNUAP avec une approche formative illustre la capacité d'adaptation de la fonction d'évaluation à un contexte dynamique et en évolution rapide.

II. Performance de la fonction d'évaluation

17. La fonction d'évaluation du FNUAP est évaluée selon dix indicateurs de performance clés. Comme les années précédentes, cette section donne un aperçu des résultats obtenus en 2023 et fait le point sur les progrès réalisés au fil du temps.

Tableau 1
Tendances des indicateurs clés de performance, 2014-2023

<i>Indicateur clé de performance (%)</i>	<i>Description</i>	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	<i>Évaluation globale</i>
1. Ressources financières investies dans la fonction d'évaluation	Dépenses pour l'évaluation en pourcentage des dépenses totales du programme	0,45	0,69	0,91	0,83	0,96	0,98	0,83 0,94*	0,83 0,874**	0,80	0,80	Tendance stable due à une augmentation significative des dépenses totales du FNUAP
2. Ressources humaines pour le suivi et l'évaluation	Pourcentage de bureaux de pays dotés de centres de liaisons ou de fonctionnaires pour le suivi et l'évaluation	100	95,9	99,2	96,7	96,6	96,1	97,0	99	100	100	Atteints
3. Couverture des évaluations	Pourcentage de bureaux de pays ayant effectué une évaluation du programme de pays une fois tous les deux cycles	-	-	-	80	90	97	97,3	96,5	95	97,3	Atteints (objectif de 90 %)
4. Taux d'exécution des évaluations	Pourcentage des évaluations au niveau du programme mis en œuvre comme prévu	-	-	60	55	92	92,7	88,9	94,4	100	100	Atteints (objectif de 90 %)
5. Qualité des évaluations	Pourcentage des évaluations au niveau du programme avec comme note « bien » ou « très bien »	50	77	92	95	80	100	100	100	96	90	Atteints (objectif de 90 %)
6. Rapports d'évaluation publiés sur la base de données d'évaluation	Pourcentage de rapports d'évaluation au niveau du programme publié sur la base de données d'évaluation	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	Atteints
7. Présentation des réponses de la direction	Pourcentage de rapports d'évaluation achevés au niveau du programme avec soumission de la réponse de la direction	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	Atteints
8. Mise en œuvre de la réponse de la direction	Pourcentage de mesures proposées dans la réponse de la direction réellement mises en œuvre	76,5	78,0	78,5	84,4	89,5	84	90,0	95,0	95,0	94,0	Atteints (objectif de 90 %)
9. Utilisation de l'évaluation dans l'élaboration des programmes	Pourcentage de nouveaux descriptifs de programmes de pays dont la conception a été clairement influencée par l'évaluation	-	-	-	-	79,8	100	100	100	100	100	Atteints (objectif de 95 %)
10. Participation à des évaluations centralisées interinstitutions et conjointes	Pourcentage d'évaluations conjointes et interinstitutions par rapport au total des évaluations centralisées	-	-	-	-	-	54	57	57	61	58	Atteints (objectif de 50 %)

* Le budget alloué d'origine pour la fonction d'évaluation (aux niveaux centralisé et décentralisé) par rapport aux dépenses totales du programme du FNUAP pour 2020.

** Le budget alloué d'origine pour la fonction d'évaluation (aux niveaux centralisé et décentralisé) par rapport aux dépenses totales du programme du FNUAP pour 2021.

Source : Bureau de l'évaluation et Division des politiques et de la stratégie du FNUAP.

18. Le FNUAP a accompli des progrès considérables dans l'amélioration des systèmes, des processus et des capacités d'évaluation. Cet investissement continu génère des résultats notables pour tous les indicateurs de performance clés, dont plusieurs dépassent les objectifs fixés. La mise en œuvre et la couverture de l'évaluation, en particulier, ont enregistré les gains les plus importants depuis 2018, tout comme l'utilisation de l'évaluation dans l'élaboration des programmes.

19. À l'image de la croissance globale des revenus du FNUAP, les dépenses d'évaluation ont connu une augmentation significative, triplant entre 2014 et 2023. En 2023, les dépenses d'évaluation ont atteint 0,80 % des dépenses totales du programme. Cette tendance stable démontre l'engagement continu du FNUAP à renforcer la fonction d'évaluation. Les ressources humaines consacrées au suivi et à l'évaluation sont restées stables. 57 % des bureaux déclarent disposer d'au moins un·e spécialiste du S&E, tandis que les 43 % restants ont désigné un centre de liaison.

20. La couverture des évaluations du programme de pays (EPP) a atteint 97,3 %, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux 80 % de 2017. Toutes les EPP prévues ont été mises en œuvre en 2023, contre 60 % en 2016. La qualité de l'évaluation est restée élevée, 90 % des EPP et 100 % des évaluations centralisées ayant reçu une note externe égale ou supérieure à « bien ». Un contrôle de la qualité de l'évaluation externe indépendante a également révélé une tendance positive dans l'intégration de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes dans l'évaluation, dépassant l'objectif du Plan d'action du système des Nations Unies (ONU-SWAP), avec une note de 10,7. Conformément à l'engagement pris dans le cadre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap (UNDIS), tous les rapports d'évaluation achevés comportaient une analyse de la mesure dans laquelle le programme évalué prenait en compte les personnes en situation de handicap.

21. En outre, la conformité des réponses de la direction est restée universelle et le taux annuel d'exécution des actions est resté très élevé (94 %). Notamment, 100 % des documents de programme de pays soumis au Conseil d'administration ont pris en compte les conclusions de l'évaluation, ce qui représente une amélioration substantielle par rapport aux 79,8 % de 2018.

22. Conscient de l'importance croissante de la collaboration et des efforts conjoints pour obtenir des résultats collectifs, le Bureau indépendant d'évaluation a continué à participer et à contribuer activement aux évaluations interinstitutions et conjointes. En général, 58 % des évaluations centralisées ont été menées dans le cadre d'exercices conjoints ou interinstitutions, ce qui démontre l'engagement du Bureau indépendant d'évaluation en faveur de la cohérence et d'une approche collaborative. Cet engagement actif favorise non seulement la responsabilisation conjointe, mais facilite également l'apprentissage collectif et le partage des connaissances entre les institutions, contribuant ainsi à améliorer l'efficacité des programmes et des activités.

23. Dans l'ensemble, des performances significatives ont été enregistrées pour tous les indicateurs clés de performance. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à une approche diversifiée qui a donné la priorité à une collaboration efficace avec les unités opérationnelles et les bureaux régionaux concernés, ainsi qu'à des initiatives dédiées au renforcement des capacités. Des orientations ciblées et des cadres méthodologiques adaptés ont favorisé une mise en œuvre efficace, tandis que des mesures d'assurance qualité et un soutien technique solides ont permis d'obtenir des résultats de bonne qualité.

24. Malgré les progrès remarquables, l'application des pratiques d'évaluation au sein des unités décentralisées n'est pas cohérente, souvent en raison de capacités limitées. De nombreux bureaux de pays ne disposent pas de personnel spécialisé en S&E, et s'en remettent à des centres de liaison chargés de tâches multiples, ce qui limite l'ampleur et la profondeur des activités d'évaluation. Dans plusieurs bureaux, le personnel chargé du S&M n'est pas positionné au niveau professionnel approprié. En outre, l'expertise nationale combinant les compétences en matière d'évaluation et l'expertise dans les domaines techniques du FNUAP est rare dans plusieurs pays, ce qui nécessite des fonds supplémentaires pour recruter des consultants internationaux. Les contextes difficiles, tels que les crises humanitaires et l'insécurité, ajoutent encore à la complexité. Si la qualité des EPP s'est améliorée, le cadrage stratégique de ces exercices mérite d'être affiné afin d'éclairer l'orientation et les priorités stratégiques. Compte tenu de l'augmentation constante des situations de crise et de l'accroissement du portefeuille humanitaire, il est également nécessaire de renforcer les capacités de gestion et de réalisation des évaluations humanitaires.

25. Comme l'indique la politique d'évaluation de 2024, une avancée majeure en 2024 sera l'inclusion progressive de toutes les typologies d'évaluations décentralisées (y compris les évaluations au niveau des projets et les évaluations humanitaires) dans le système réorganisé d'assurance qualité et de contrôle des évaluations. Cette étape cruciale

permettra d'augmenter progressivement le volume d'évaluations soumises à une assurance qualité rigoureuse. Pour maintenir l'élan actuel, il faudra que la fonction d'évaluation s'adapte en permanence, notamment en renforçant les capacités aux niveaux régional et national. Conscient de cette situation, le Bureau indépendant d'évaluation mettra en œuvre une approche progressive pour s'assurer que toutes les évaluations décentralisées font l'objet d'un contrôle de la qualité.

Indicateur clé de performance 1 : ressources financières

26. La politique d'évaluation de 2024 a fixé un objectif compris entre 1 % et 1,6 % des dépenses totales du programme à investir dans la fonction d'évaluation.

27. Dans la lignée de la période précédente, l'investissement dans l'évaluation a continué à augmenter régulièrement, tant au niveau décentralisé que centralisé. En 2023, les dépenses de la fonction d'évaluation se sont élevées à 9,8 millions de dollars, soit 0,80 % des dépenses totales du programme du FNUAP. Sur le total des dépenses, 4,3 millions de dollars ont été dépensés au niveau centralisé, tandis que 5,5 millions de dollars ont été dépensés au niveau décentralisé (voir tableau 2).

Tableau 2
Dépenses dans la fonction d'évaluation, 2014-2023

	<i>(en millions de dollars)</i>									
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total des dépenses budgétaires du programme du FNUAP*	820,2	798,6	763,5	752,9	872,3	933,8	1 027,9	1 086,4	1 218,3	1 295,7
Dépenses totales de la fonction d'évaluation	3,69	5,52	6,94	6,30	8,40	9,13	8,53(a) 9,64(b)	9,03(a) 9,48(b)	9,7	9,8
<i>Bureau indépendant d'évaluation</i>	2,38	2,63	3,71	3,36	4,23	3,9	3,2(a) 4,31(b)	3,88(a) 4,33(b)	4,3	4,3
<i>Fonction d'évaluation décentralisée</i>	1,31**	2,89	3,23	2,94	4,17***	5,23	5,33	5,15	5,4	5,5
Total des dépenses de la fonction d'évaluation en pourcentage des dépenses budgétaires du programme du FNUAP	0,45 %	0,69 %	0,91 %	0,83 %	0,96 %	0,98 %	0,83 % ^(a) 0,94 % ^(b)	0,83 % ^(a) 0,87 % ^(b)	0,80 %	0,80 %

* Le total des dépenses budgétaires du programme du FNUAP provient des rapports statistiques et financiers du FNUAP. Le budget du Bureau indépendant d'évaluation provient du système financier du FNUAP, tandis que le budget de la fonction décentralisée comprend le budget pour les évaluations décentralisées, les activités de renforcement des capacités d'évaluation internes et nationales ainsi que les dépenses de personnel

^(a) avec réduction liée à la COVID-19

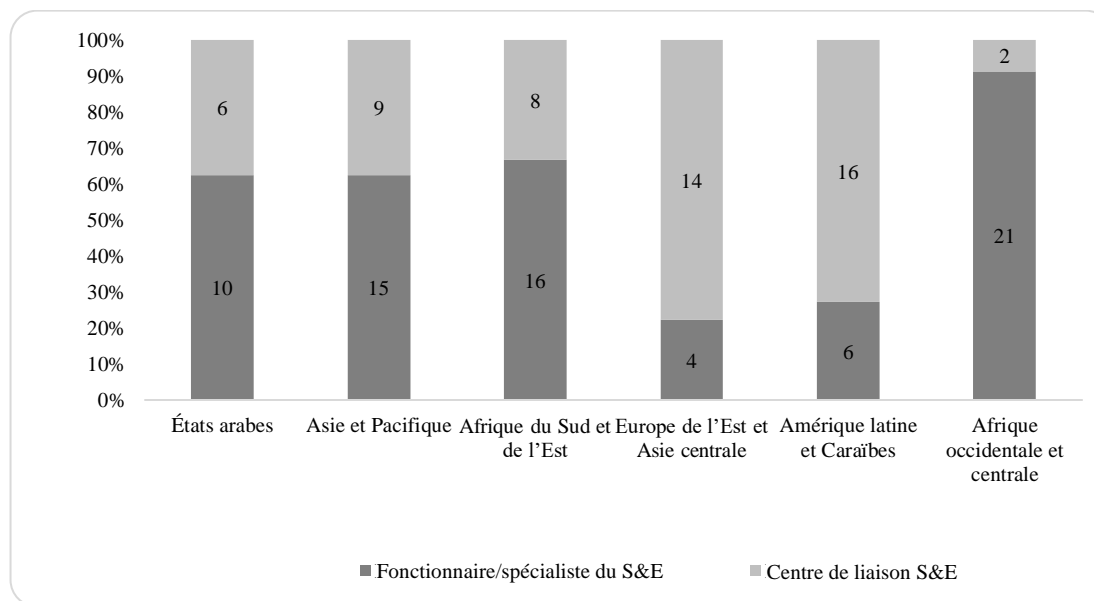
^(b) sans réduction liée à la COVID-19

Indicateur clé de performance 2 : ressources humaines

28. Le Bureau indépendant d'évaluation a maintenu un effectif stable de 11 postes approuvés : un·e agent·e des services généraux, neuf administrateurs et le Directeur. Afin de renforcer ses capacités en matière d'évaluations humanitaires, le Bureau indépendant d'évaluation a obtenu le détachement d'un·e expert·e en évaluation humanitaire du HCR pour une période de six mois. Aujourd'hui, 60 % des postes d'encadrement du Bureau indépendant d'évaluation sont occupés par des femmes, et 60 % sont originaires des pays du programme, ce qui témoigne de son engagement en faveur de la diversité.

29. Au niveau régional, le FNUAP dispose de six conseillers régionaux pour le suivi et l'évaluation du programme au niveau P5. Cinq des six conseillers régionaux en S&E sont des femmes, et cinq sur six proviennent des pays du programme. Au niveau des bureaux de pays, le profil du personnel diffère d'une région à l'autre. Dans l'ensemble, 57 % des bureaux de pays étaient dotés d'un·e fonctionnaire pour le suivi et l'évaluation. Toutefois, il existe des divergences considérables d'une région à l'autre, reflétant en grande partie les contraintes auxquelles sont confrontés les bureaux de pays plus petits, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Europe de l'Est et en Asie centrale.

Figure 1
Ressources humaines pour le suivi et l'évaluation, 2023, par région



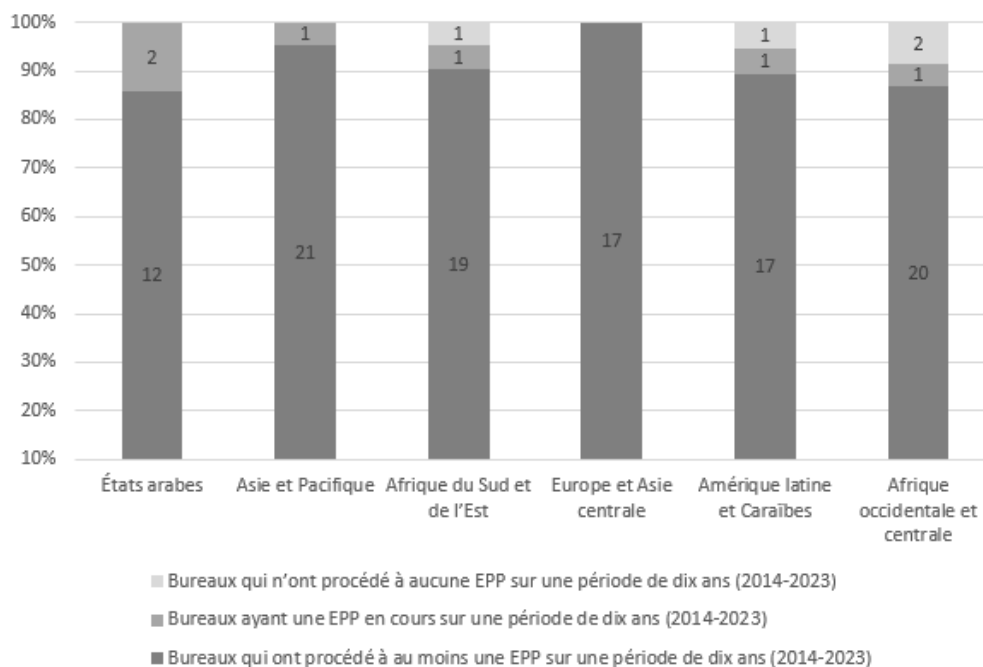
Source : Bureau de l'évaluation

Abréviation : S&E : suivi et évaluation

Indicateur clé de performance 3 : couverture des évaluations décentralisées au niveau du programme

30. Afin de garantir une base solide de données probantes issues des évaluations pour éclairer l'élaboration de programmes, la politique d'évaluation invite les bureaux de pays à mener une EPP au moins une fois tous les deux cycles de programme. Cet indicateur de performance a connu une progression constante au cours des dix dernières années (2014-2023), atteignant 97,3 % des bureaux de pays qui ont achevé, ou sont en voie d'achever, au moins une EPP au cours de deux cycles de programmation. Cette tendance à la hausse, illustrée par plusieurs bureaux qui ont augmenté de manière significative la fréquence de leurs EPP au cours de chaque cycle, souligne l'engagement du FNUAP en faveur d'une action fondée sur des éléments probants et son attachement à l'amélioration continue du programme.

Figure 2
Couverture des évaluations par région, 2014-2023 (*)



* Il s'agit d'un intervalle de dix ans (2014-2023) d'évaluations de programmes de pays achevés et en cours

Indicateur clé de performance 4 : taux d'exécution des évaluations décentralisées prévues

31. Dans l'ensemble, le taux d'exécution des évaluations s'est considérablement amélioré, avec 100 % des évaluations prévues mises en œuvre en 2023. Faisant preuve d'adaptabilité à l'évolution du contexte du programme, deux EPP ont été reportées, ce qui a permis de les aligner sur les extensions du programme de pays. En outre, deux bureaux ont choisi de synthétiser les données d'évaluation existantes parce qu'ils avaient réalisé une EPP au cours du cycle précédent.

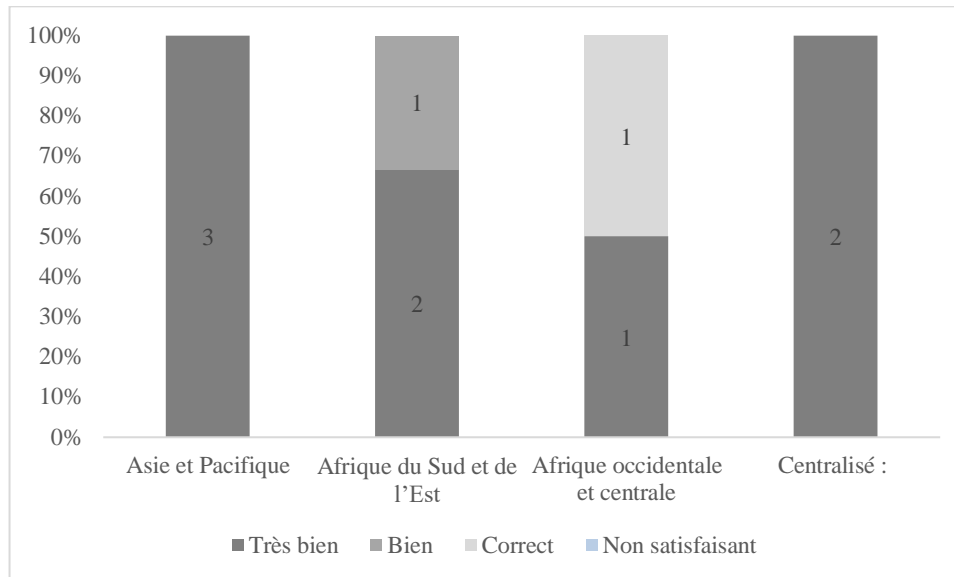
32. Bien que le nombre d'EPP terminées ait diminué par rapport à 2022, cette variabilité est due à la diversité des cycles des programmes de pays, qui affecte le nombre d'EPP menées dans chaque région annuellement. La fluctuation observée est donc une conséquence naturelle du cycle des programmes de pays et n'indique pas un déclin de l'engagement en matière d'évaluation.

Indicateur clé de performance 5 : qualité des rapports d'évaluations

33. Un contrôle externe rigoureux est essentiel pour garantir la crédibilité et la qualité des évaluations. C'est pourquoi toutes les évaluations centralisées et toutes les EPP réalisées ont fait l'objet d'un contrôle indépendant de la qualité afin de mesurer la fiabilité de leurs résultats, conclusions et recommandations. Bien que des améliorations soient encore possibles, la qualité des évaluations reste solide, 90 % des rapports ayant reçu la note externe égale ou supérieure à « bien ». Comme en 2022, un seul rapport a été évalué comme étant « correct » et aucun n'a été jugé « non satisfaisant ».

34. Les progrès globaux réalisés au niveau de cet indicateur de performance peuvent être attribués au soutien solide apporté par le Bureau indépendant d'évaluation et les conseillers régionaux en S&E aux bureaux de pays. Il s'agit notamment d'une orientation méthodologique, d'un soutien technique, consultatif et relatif au renforcement des capacités, ainsi que d'un mécanisme de financement spécifique qui préserve les ressources destinées aux EPP.

Figure 3
Qualité des évaluations, par région, 2023



Source : Évaluation indépendante de la qualité des rapports d'évaluation

Indicateur clé de performance 6 : taux de rapports d'évaluation achevés publiés dans la base de données sur l'évaluation

35. Toutes les EPP et les évaluations centralisées réalisées, ainsi que leur contrôle externe de la qualité ont été rendus publics dans la base de données sur l'évaluation. Les évaluations centralisées sont publiées sur le site Web du Bureau indépendant d'évaluation et, pour faciliter davantage l'utilisation des résultats, elles sont partagées par le biais d'un message adressé à l'ensemble des membres du personnel et à la communauté d'évaluation au sens large, y compris aux membres du GNUE.

Indicateur clé de performance 7 : évaluations accompagnées de réponses de la direction

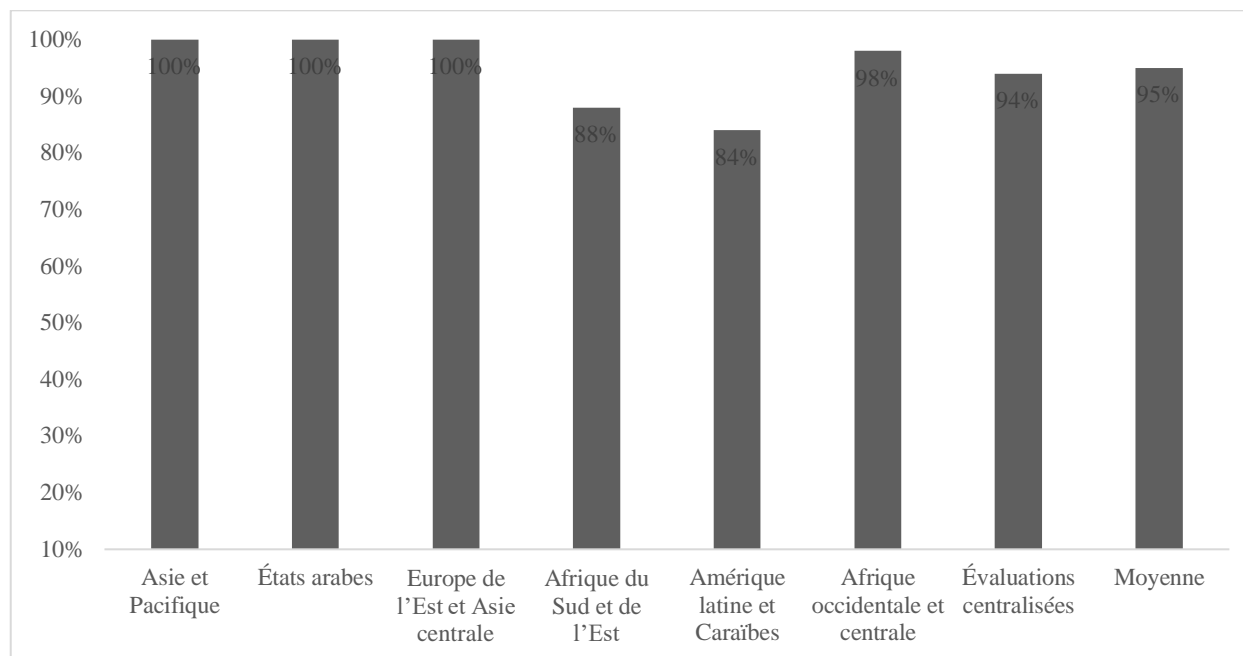
36. Un suivi efficace des évaluations est important pour garantir que l'apprentissage et les connaissances générés sont appliqués et internalisés dans les programmes en cours et les nouveaux programmes. Il est également essentiel pour garantir la responsabilisation et la transparence sur la manière dont les défis programmatiques et organisationnels identifiés dans les évaluations seront traités, par qui et à quel moment. En 2023, dans le prolongement de la tendance, 100 % des évaluations achevées ont donné lieu à une réponse de la direction, ce qui témoigne de la réalisation constante de l'objectif de 2018.

Indicateur clé de performance 8 : taux de mise en œuvre des réponses de la direction

37. La Division des politiques et de la stratégie surveille la mise en œuvre des recommandations d'évaluation pour les évaluations centralisées et décentralisées. Grâce aux nombreuses mesures que la Division des politiques et de la stratégie a mises en place au fil des années notamment (a) l'ajout de deux indicateurs de suivi des évaluations dans le tableau de bord de l'organisation ; (b) une approche de suivi plus individualisée, le FNUAP a atteint un taux d'exécution annuel de 94 % en 2023, soit quatre points de pourcentage de plus que l'objectif du Plan stratégique.

38. En outre, le taux d'exécution des actions de recommandations centralisées, qui, pendant de nombreuses années, a été inférieur à celui des régions et de l'organisation dans son ensemble, est également resté très élevé (94 %).

Figure 4
Mise en œuvre de la réponse de la direction à l'évaluation/d'actions clés, 2023



Source : Systèmes de suivi des réponses de la direction du FNUAP

Indicateur clé de performance 9 : Utilisation de l'évaluation dans l'élaboration des programmes

39. Les évaluations ont continué à servir de moteur puissant pour l'action et la prise de décision, en particulier pour l'élaboration de nouveaux programmes de pays. Ces progrès ont été maintenus en 2023, grâce au Comité interdivisionnaire d'examen des programmes, qui a vérifié que tous les nouveaux documents de programme de pays soumis à l'approbation du Conseil d'administration étaient étayés par des éléments probants d'évaluation. Il s'agit d'une amélioration significative par rapport à 2018, où seulement 78,9 % des documents de programme de pays répondaient à cette exigence. Toutefois, si des progrès significatifs ont été accomplis, des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour répondre systématiquement aux éléments probants d'évaluation, en particulier dans les domaines où le FNUAP doit faire plus ou travailler différemment pour atteindre les trois résultats transformateurs.

Indicateur clé de performance 10 : pourcentage d'évaluations centralisées interinstitutions et conjointes

40. À une époque où la collaboration et le travail conjoint revêtent une importance accrue pour obtenir des résultats transformateurs collectifs, le Bureau indépendant d'évaluation a continué à participer et à contribuer activement à des évaluations interinstitutions et conjointes : 58 % des évaluations centralisées ont été menées sous la forme d'exercices conjoints ou interinstitutions en 2023/2024. Ce faisant, le FNUAP soutient non seulement la responsabilisation conjointe, mais favorise également l'apprentissage à l'échelle du système pour obtenir des résultats collectifs tout en améliorant l'efficacité et l'efficacité des programmes conjoints.

E. Évaluations centralisées

41. Conformément au plan d'évaluation quadriennal budgétisé, le Bureau indépendant d'évaluation a continué à fournir diverses évaluations qui ont ajouté de la valeur, de la profondeur et des informations dans les domaines prioritaires et les résultats du plan stratégique du FNUAP.

42. En décembre 2023, le taux d'exécution des évaluations centralisées pour la période était de 100 %, toutes les évaluations ayant été achevées ou en voie de l'être selon le calendrier établi. L'état d'avancement des évaluations centralisées prévues est présenté dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3
État d'avancement de la mise en œuvre des évaluations centralisées planifiées et d'autres études d'évaluation, 2023-2024

#	Titre	Degré d'avancement	Réponse de la direction émise	Présentation au Conseil d'administration/aux directeurs	Conseil comités
1	Évaluation de l'appui du FNUAP aux adolescents et aux jeunes	Terminé	Oui	Présentée au Conseil d'administration lors de la session ordinaire annuelle de 2023	
2	Évaluation de l'appui du FNUAP à la dynamique et aux données démographiques	Terminé	Oui	Présentée au Conseil d'administration lors de la session ordinaire annuelle de 2023	
3	Évaluation formative de la résilience organisationnelle du FNUAP à la lumière de sa réponse à la pandémie de COVID-19	Terminé	Oui	Présentée au Conseil d'administration lors de la session ordinaire annuelle de 2024	
4	Évaluation <u>conjointe</u> de l'intégration du VIH dans les soins de santé primaires	Terminé	Coauteurs pour développer une réponse de la direction	À présenter au Conseil d'ONUSIDA en décembre 2024 avec d'autres éléments d'évaluation.	
5	Évaluation <u>conjointe</u> du programme de l'UNICEF et du FNUAP pour lutter contre les mariages d'enfants	Terminé	Oui	Présentée au Comité directeur du programme conjoint en 2023	
6	Méta-synthèse <u>interinstitutions</u> des éléments probants des ODD - Pilier sur le partenariat	Terminé	Non*	Présentée lors d'un événement parallèle au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (juillet 2023) et au Sommet sur les ODD (septembre 2023)	
7	Méta-synthèse <u>interinstitutions</u> pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse (partie 2 sur le renforcement de la paix et de la résilience)	Terminé	Non*	Présentée au Forum de la jeunesse du Conseil économique et social de 2023	
8	<u>Méta-synthèse interinstitutions</u> sur l'ODD 5	Terminé	Non*	À présenter lors de l'événement de lancement interinstitutions en 2024	
9	Évaluation <u>interinstitutions</u> du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être (ODD 3)	Sur la bonne voie	Pas encore	Achèvement prévu en 2024	
10	Évaluation du Plan stratégique 2022-2025 du FNUAP	Sur la bonne voie	Pas encore	À présenter au Conseil d'administration lors de la première session ordinaire de 2025	
11	Évaluation à mi-parcours du programme de partenariat d'approvisionnement du FNUAP (2022-2030)	Sur la bonne voie	Pas encore	À présenter au Comité directeur sur les partenariats d'approvisionnement en 2025	

* Les réponses de la direction ne sont émises que pour les évaluations, et non à des fins de méta-analyses et d'examens de l'évaluabilité.

Innovation dans les approches d'évaluation

43. Dans le but d'étudier les moyens d'accroître la valeur ajoutée des résultats d'évaluation pour la prise de décision et l'apprentissage organisationnels dans un environnement complexe, dynamique et difficile, le Bureau indépendant

d'évaluation a adopté des méthodes innovantes, en utilisant des approches participatives, inclusives et axées sur l'utilité.

44. L'évaluation formative de l'appui du FNUAP aux adolescents et aux jeunes, présentée au Conseil d'administration en 2023, a réussi à impliquer les jeunes tout au long de l'évaluation. Pour faciliter l'apprentissage solide de cette expérience innovante, le Bureau indépendant d'évaluation, les membres du Comité directeur pour la jeunesse et le réseau mondial EvalYouth ont consigné les principaux enseignements tirés dans la publication intitulée « *Meaningful youth engagement in evaluation: Meaningful youth engagement in evaluation:* », au profit d'autres organismes et partenaires des Nations Unies. Cette publication est accompagnée d'un court métrage qui présente les idées et les expériences de jeunes et de professionnels chevronnés ayant participé à l'évaluation. En outre, une note d'orientation sur l'engagement significatif des jeunes dans l'évaluation a été élaborée et lancée en 2024.

45. S'inspirant des enseignements précieux tirés de l'implication des adolescents et des jeunes dans un processus d'évaluation, le Bureau indépendant d'évaluation lancera en 2024 la phase initiale d'une évaluation formative sur le soutien du FNUAP à l'intégration des principes « Ne laisser personne de côté » et « Atteindre les personnes les plus marginalisées ». Cette évaluation incarnera un engagement ferme en faveur des principes de « ne laisser personne de côté », de l'inclusion sociale et de l'égalité des genres, ainsi que du renforcement de la voix des groupes marginalisés. À cette fin, elle s'efforcera activement d'assurer l'inclusion, la représentation et la participation significatives des personnes les plus laissées de côté à chaque étape du processus d'évaluation.

F. Utilisation des évaluations pour favoriser le changement

46. Au-delà du taux d'exécution des réponses de la direction aux évaluations, la qualité fonctionnelle (ou la valeur ajoutée) de la fonction d'évaluation peut être mesurée par les changements que les évaluations ont déclenchés (ou l'absence de changements) dans les stratégies, les politiques, les programmes ou les pratiques du FNUAP. Cette section présente une synthèse de l'utilisation stratégique de certaines évaluations centralisées et décentralisées.

Évaluations centralisées

Évaluation formative de l'engagement du FNUAP dans la réforme du système des Nations Unies pour le développement (2017-2022)

47. L'une des principales recommandations de l'évaluation, achevée en 2022, était que le FNUAP fournisse une orientation stratégique plus forte pour son engagement dans la réforme du système des Nations Unies pour le développement (UNDS), en assurant une institutionnalisation plus approfondie à tous les niveaux de l'organisation. En réponse, le Groupe de travail interdivisions du FNUAP sur la réforme de l'UNDS a élaboré une stratégie visant à tirer parti d'un UNSD réformé pour réaliser le Programme d'action de la CIPD et les ODD. Actuellement à l'état de projet, la stratégie est considérée comme un document évolutif, qui sera mis à jour en 2024 pour s'aligner sur les résultats du Sommet de l'avenir et du nouvel Examen quadriennal complet des politiques (QCPR) de 2024. En outre, le FNUAP a publié une note d'orientation interne à l'intention des bureaux de pays et des bureaux régionaux afin de mettre en œuvre le Cadre de gestion et de responsabilisation (MAF), renforçant ainsi son engagement en faveur du principe de responsabilisation mutuelle. Par ailleurs, des efforts continus garantissent l'alignement des politiques internes, y compris les politiques humanitaires, sur les priorités à l'échelle du système et sur la réforme de l'UNDS.

48. Le FNUAP a également pris des mesures en réponse aux recommandations de l'évaluation concernant son travail dans des environnements multipays. Il s'agit notamment d'augmenter l'allocation des ressources ordinaires pour les régions des Caraïbes et du Pacifique. De plus, le FNUAP a renforcé sa présence dans le Pacifique en créant ou en améliorant des postes aux Samoa, en Micronésie, aux Kiribati, dans les îles Tonga, dans les Îles Salomon et au Vanuatu. En outre, le FNUAP a renforcé son soutien aux petits États insulaires en développement (PEID), en particulier dans les Caraïbes. Cette réponse a impliqué des dialogues avec des bureaux multipays et s'aligne sur la recommandation de l'évaluation visant à renforcer le soutien aux PEID.

Évaluation humanitaire interinstitutions (IAHE) sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles.

49. L'évaluation a contribué à l'élaboration de la politique actualisée du Comité permanent interorganisations (CPI) sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans l'action humanitaire, 2023-2027. Cette nouvelle politique constitue une avancée significative dans l'intégration des considérations d'égalité des genres dans l'action humanitaire. En particulier, les rôles et responsabilités décrits dans la Politique sur l'égalité des genres du

CPI de 2023 sont alignés sur les domaines prioritaires identifiés dans les recommandations de l'IAHE. En outre, l'accent mis sur la planification et le suivi systématiques des résultats liés au genre, tant au niveau mondial que national, répond à l'appel de l'IAHE en faveur de mécanismes de S&E solides dans les contextes humanitaires.

Évaluations décentralisées

50. Dans toutes les régions, les évaluations ont suscité des changements positifs dans les domaines programmatiques et opérationnels. Les conclusions des évaluations ont façonné l'orientation stratégique des nouveaux programmes de pays et facilité l'optimisation, la rationalisation et le développement des interventions ayant un impact.

51. Le bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale a donné la priorité à l'utilisation et à la communication efficace des recommandations et des conclusions des évaluations décentralisées afin de s'assurer que les enseignements tirés de ces évaluations conduisent à des changements positifs et à des améliorations dans les programmes et les projets sur le terrain. Il s'agit notamment d'élaborer des plans de communication obligatoires, spécifiques au contexte et adaptés au public visé. Les recommandations sont intégrées de manière stratégique dans des plans à court et à long terme alignés sur des objectifs spécifiques du projet et des plans nationaux. L'évaluation des projets régionaux, couvrant la moitié de la région, a par exemple donné lieu à des sessions de partage des connaissances présentant des approches efficaces pour lutter contre les normes sociales, une priorité régionale. Les résultats de l'évaluation ont permis d'élaborer des stratégies pour la deuxième phase des projets régionaux et de mobiliser des ressources pour reproduire les succès dans certains pays, tels que la Géorgie et l'Azerbaïdjan. Enfin, les conclusions ont été documentées et présentées lors de forums mondiaux tels que l'Initiative de recherche sur la violence sexuelle (SVRI), ce qui a permis d'élargir la base de connaissances et de contribuer à l'élaboration d'orientations organisationnelles.

52. En Inde, sur la base des recommandations de l'EPP, le bureau de pays a travaillé à l'intégration de la réponse humanitaire, a renforcé les partenariats avec des organisations confessionnelles pour lutter contre les normes sociales et les pratiques néfastes, a examiné les lacunes dans la réponse du système de santé à la violence fondée sur le genre et a élaboré des stratégies spécifiques à l'État. Au Nigeria, au-delà des informations nécessaires à l'élaboration du nouveau programme de pays, l'EPP a été utilisée pour intensifier la mise en place de centres médico-légaux, reproduire le système de gestion des informations sur la violence fondée sur le genre dans des contextes humanitaires et de développement, rationaliser le nombre de partenaires d'exécution (de 54 à 34) et rationaliser l'implantation géographique (de 18 à 14 États).

G. Système d'évaluation décentralisé

Systèmes pour améliorer la qualité, la crédibilité et l'utilisation d'évaluations décentralisées

53. Afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience du Bureau indépendant d'évaluation pour soutenir la fonction d'évaluation décentralisée, une équipe spécialisée a été créée. L'équipe donnera la priorité au développement méthodologique, à une assistance technique cohérente et au renforcement des capacités du personnel du S&E. Conformément à la politique d'évaluation de 2024, le Bureau indépendant d'évaluation a également réorganisé son système de contrôle de la qualité, en établissant des normes plus strictes pour la qualité des évaluations, garantissant ainsi une plus grande pertinence et utilité.

54. Reflétant son engagement à améliorer la qualité et l'impact des EPP, il a lancé un nouveau manuel d'évaluation. Conçu pour améliorer considérablement la rigueur méthodologique et l'utilité des EPP, le manuel structure clairement le processus d'évaluation et offre des orientations pratiques aux fonctionnaires pour le S&E qui gèrent les EPP et aux consultants qui les réalisent. Le manuel renforce l'alignement sur les priorités du Plan stratégique du FNUAP, en facilitant une analyse plus approfondie des théories du changement des programmes de pays et en garantissant que les EPP évaluent explicitement les contributions du FNUAP aux résultats transformateurs. Bien que principalement axés sur les EPP, le cadre méthodologique et les outils du manuel sont conçus pour être appliqués à d'autres types d'évaluations, y compris les évaluations au niveau des projets. Parallèlement, pour renforcer la capacité d'évaluation humanitaire, le Bureau indépendant d'évaluation a rédigé un recueil d'évaluations humanitaires, qui a été finalisé début 2024. Ce recueil est conçu pour compléter le manuel d'évaluation en fournissant des orientations spécifiques sur l'évaluation de l'action humanitaire.

55. Assurer une planification stratégique de l'évaluation et garantir un financement durable pour les évaluations décentralisées restait une priorité en 2023. Tous les nouveaux programmes de pays soumis au Conseil d'administration étaient accompagnés de plans d'évaluation chiffrés, ce qui témoigne d'un alignement continu sur les

cycles de programmation. Le mécanisme de cantonnement mis en place pour garantir un financement durable a fait ses preuves, permettant la mise en œuvre planifiée de toutes les EPP.

56. Le Bureau indépendant d'évaluation a également continué à faciliter la mise en œuvre de la stratégie pour renforcer l'utilisation de l'évaluation par le biais de la communication et de la gestion des connaissances, notamment en renforçant la capacité des gestionnaires d'évaluations décentralisées et des fonctionnaires chargés de la communication à faciliter la communication stratégique et l'utilisation des évaluations, grâce à des formations et à des mécanismes de retour d'information en temps réel.

Développement de la capacité d'évaluation interne

57. Afin de doter le personnel chargé du S&E des unités décentralisées des compétences nécessaires à la mise en œuvre efficace d'une évaluation, le Bureau indépendant d'évaluation, en collaboration avec les bureaux régionaux et la Division des politiques et de la stratégie, a organisé le tout premier atelier interrégional de renforcement des capacités d'évaluation en Turquie. L'atelier a permis aux fonctionnaires pour le suivi et l'évaluation d'acquérir des connaissances méthodologiques pratiques et la capacité de former d'autres personnes. Au-delà du contenu technique, l'atelier a favorisé un apprentissage entre pairs inestimable entre les pays et les régions, permettant aux participants de partager des perspectives, des expériences et des connaissances sur les défis liés à la gestion et à l'utilisation des résultats d'évaluations complexes. L'atelier interrégional a été suivi par 24 participants venant de bureaux de pays devant réaliser une EPP en 2024.

58. En outre, le Bureau indépendant d'évaluation a organisé une série de webinaires sur les approches adaptatives de l'évaluation, auxquels ont participé 120 membres du personnel chargés du S&E. Le Bureau indépendant d'évaluation a poursuivi cet effort en publiant un document d'orientation sur l'évaluation adaptative, qui propose des méthodes et des outils pratiques pour appliquer ce type d'évaluation. Le développement des capacités et l'orientation complètent l'A-Compass, le modèle de gestion adaptative du FNUAP.

59. Le Bureau indépendant d'évaluation, en collaboration avec des bureaux régionaux, a également participé à une série d'événements d'apprentissage régionaux et de webinaires afin de renforcer la fonction d'évaluation décentralisée. Ces sessions ont rassemblé plus de 100 chefs de bureau, membres du personnel des programmes ainsi que fonctionnaires pour le suivi et l'évaluation et la communication des bureaux de pays.

III. Renforcer la cohérence entre les fonctions d'évaluation du système des Nations Unies

60. Dans le cadre de son engagement en faveur de la réforme de l'UNDS, le Bureau indépendant d'évaluation renforce la cohérence des fonctions d'évaluation dans l'ensemble du système des Nations Unies en s'engageant et en collaborant activement avec d'autres organismes par le biais d'évaluations conjointes et interinstitutions, du réseau du GNUE, du groupe d'évaluation humanitaire interinstitutions et du groupe d'évaluation des coparrains de l'ONUSIDA.

H. Évaluations interinstitutions et conjointes

61. Conformément au Pacte de financement des Nations Unies et afin d'élargir la portée de ses activités d'évaluation, le FNUAP a mis toutes ses évaluations centralisées à disposition sur le site Web du GNUE. En ce qui concerne les évaluations conjointes ou interinstitutions, le FNUAP a continué à dépasser de manière significative l'objectif du Pacte de financement de collaborer à au moins une évaluation conjointe, puisque 58 % (7 sur 12) des évaluations centralisées étaient des évaluations conjointes ou interinstitutions.

62. Le Bureau indépendant d'évaluation, en collaboration avec le Bureau de l'évaluation de l'UNICEF, a codirigé une méta-synthèse interinstitutions des évaluations des Nations Unies, afin d'extraire et de résumer les éléments probants et les enseignements liés à la Priorité 5 sur le renforcement de la paix et de la résilience de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse. Cet exercice interinstitutions, auquel participent neuf organismes des Nations Unies, est le deuxième d'une série de méta-synthèses destinées à soutenir la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse. Le rapport a été lancé lors d'un événement parallèle au Forum de la jeunesse du Conseil économique et social de 2023, auquel ont assisté plus de 115 participants. L'événement s'est appuyé sur les enseignements du rapport pour susciter une discussion mondiale sur l'amélioration de l'engagement des jeunes dans le renforcement de

la paix et de la résilience et sur la promotion d'opportunités accrues pour les jeunes dans les processus de responsabilisation.

63. Le FNUAP a continué à jouer un rôle actif en tant que membre de la Coalition mondiale pour la synthèse des ODD, créée par le PNUD en 2022. En 2023, la Coalition s'est élargie à plus de 40 réseaux d'évaluation et organisations des Nations Unies, bilatérales et multilatérales. En tant que membre du groupe de gestion, le Bureau indépendant d'évaluation a participé à trois des cinq « piliers » de la synthèse d'évaluation active (sur les partenariats, les personnes et la paix) qui étaient en cours en 2023. Les synthèses visent à fournir des éléments probants et des enseignements pour accélérer les progrès vers les ODD d'ici 2030. La première synthèse sur les partenariats a été achevée et présentée lors d'événements parallèles au Forum politique de haut niveau sur le développement durable et au Sommet sur les ODD. À la fin de l'année 2023, les travaux de la Coalition ont été interrompus pour une période de réflexion stratégique, mais ils se poursuivront en 2024 avec une attention accrue et des objectifs réalistes, tandis qu'un modèle de gouvernance plus durable est mis en place. Outre son travail avec la Coalition, le FNUAP est également membre du groupe de gestion de la synthèse de l'ODD 5 sur l'égalité des genres menée par ONU Femmes.

64. Le Bureau indépendant d'évaluation a également participé au groupe de gestion de l'évaluation conjointe de l'intégration du VIH/sida dans les soins de santé primaires et de l'évaluation du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être (ODD 3).

I. Bureau de l'évaluation à l'échelle du système

65. Le Bureau indépendant d'évaluation s'engage pleinement à soutenir des mécanismes d'évaluation indépendants à l'échelle du système. En 2023, le Bureau de l'évaluation à l'échelle du système (SWEO) a été officiellement créé, avec la nomination d'une Directrice exécutive. L'objectif principal du Bureau est de : a) mener des évaluations à l'échelle du système conçues pour compléter le travail d'évaluation des entités des Nations Unies, en se concentrant sur les activités qui ne peuvent pas être traitées de manière adéquate par les mécanismes de responsabilisation existants ; b) gérer les évaluations des fonds communs et des initiatives conjointes (dans lesquelles un certain nombre d'entités des Nations Unies travaillent à la réalisation d'un objectif commun) ; et c) promouvoir une collaboration accrue sur les évaluations à l'échelle du système des Nations Unies afin d'améliorer la qualité et la disponibilité des éléments probants d'évaluation sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des ODD.

66. Le SWEO a un plan de travail ambitieux, mais des ressources humaines limitées. Reconnaisant l'importance stratégique du Bureau, le FNUAP a fourni un soutien crucial sous la forme du détachement d'une spécialiste principale de l'évaluation (niveau P5) pendant que le Bureau passe d'un financement extrabudgétaire à un financement au titre du budget de base en 2025.

J. Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et groupes régionaux d'évaluation

67. Le Bureau indépendant d'évaluation a renforcé son rôle au sein du GNUE en assumant un nombre croissant de fonctions de direction. Il a assuré la vice-présidence du GNUE, tout en coprésidant trois groupes de travail sur : a) les données et l'intelligence artificielle ; b) les jeunes évaluateurs et les évaluateurs émergents ; et c) la méta-synthèse.

68. Le tout premier groupe de travail du GNUE sur les jeunes évaluateurs et les évaluateurs émergents, proposé et présidé par le Bureau indépendant d'évaluation, a abouti à l'élaboration d'une proposition de partenariat conjointe du GNUE et du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) sur le déploiement de jeunes évaluateurs en tant que Volontaires des Nations Unies au sein du système des Nations Unies. La proposition de partenariat a été adoptée par les responsables du GNUE lors de son assemblée générale annuelle début 2024, et 13 organismes des Nations Unies l'ont rejointe.

69. Dans le cadre de son rôle de co-convocation pour le groupe du GNUE sur l'utilisation des données et de l'intelligence artificielle, le Bureau indépendant d'évaluation collabore avec des organismes des Nations Unies afin de développer des principes éthiques à l'échelle du GNUE pour l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les évaluations.

70. Le Bureau indépendant d'évaluation, en tant que co-président du groupe de travail sur la synthèse, a présenté le travail effectué lors du « What Works Global Summit », en apprenant de la communauté de la synthèse des éléments probants et en y contribuant. Il a également participé et contribué activement aux groupes de travail sur : a) l'égalité des genres ; b) le handicap et les droits de l'homme ; c) l'utilisation des évaluations ; et d) l'évaluation humanitaire.

En outre, le FNUAP continue de contribuer activement aux groupes d'évaluation régionaux des Nations Unies à l'échelle régionale.

71. Le Bureau indépendant d'évaluation soutient toujours la coordination et l'échange de bonnes pratiques à l'échelle du système sur l'adaptation de la fonction d'évaluation à la pandémie de COVID-19, en tant que membre du Groupe de travail du GNUE sur la COVID-19 et de la Coalition mondiale pour l'évaluation de la réponse à la COVID-19, qui rassemble des groupes de l'évaluation des États membres, des institutions multilatérales et des organisations des Nations Unies. Le Bureau indépendant d'évaluation a également continué à cogérer l'Évaluation humanitaire interinstitutions (IAHE) de la réponse humanitaire à la COVID-19, qui a été finalisée début 2023.

K. Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ainsi que l'intégration de l'inclusion du handicap

72. Pour la cinquième année consécutive, le FNUAP a dépassé les exigences de l'indicateur de performance de l'évaluation sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, avec un résultat de 10,7. Bien que la manière dont le handicap a été abordé varie, presque toutes les évaluations comportaient un certain niveau d'analyse sur la mesure dans laquelle le programme examiné prenait en compte les personnes en situation de handicap.

L. Évaluations conjointes et évaluations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

73. Dans l'esprit du programme de réforme des Nations Unies, le FNUAP a activement soutenu les évaluations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) dans 11 pays en fournissant une assistance technique, une assurance qualité ou un soutien financier. En outre, 11 évaluations décentralisées ont été menées conjointement avec six organismes des Nations Unies.

74. En plus d'être impliqués dans l'UNSDCF et les évaluations conjointes, les bureaux du FNUAP se sont activement engagés dans les groupes de suivi et d'évaluation des équipes de pays des Nations Unies dans 15 pays et y ont joué un rôle de premier plan.

IV. Partenariats multipartites pour le renforcement des capacités d'évaluation nationales

75. Conformément aux résolutions 69/237 (renforcement des capacités d'évaluation des activités de développement au niveau national), 70/1 (approbation du Programme 2030) et 71/243 (QCPR) de l'Assemblée générale, ainsi qu'à la politique d'évaluation, le FNUAP a poursuivi ses efforts pour renforcer les capacités nationales d'évaluation, en collaboration avec les principales parties prenantes, y compris les entités des Nations Unies.

76. Le Bureau indépendant d'évaluation a poursuivi sa participation à des coalitions mondiales d'évaluation, notamment : a) au Comité exécutif d'EvalPartners, qui représente le système des Nations Unies en collaboration avec l'OMS ; b) au Groupe de gestion d'EvalGender+, qui représente le système des Nations Unies en collaboration avec ONU-Femmes ; c) au Comité de mise en œuvre de l'initiative d'évaluation mondiale, dirigé par la Banque mondiale ; et d) au Comité d'organisation du Forum mondial de l'évaluation.

77. Le Bureau indépendant d'évaluation a continué à codiriger la campagne Eval4Action, en collaboration avec le réseau mondial EvalYouth et le Forum mondial des parlementaires pour l'évaluation. En Asie et dans le Pacifique, le Bureau indépendant d'évaluation et le bureau régional du FNUAP ont soutenu l'Association d'évaluation de l'Asie et du Pacifique, EvalYouth Asia et le Forum des parlementaires de l'Asie et du Pacifique pour l'évaluation dans la mise en place de la stratégie d'évaluation régionale. Il s'agit notamment : a) l'organisation d'un sommet bisannuel sur la professionnalisation de l'évaluation ; b) le soutien à un consortium d'institutions universitaires dans le domaine du suivi et de la formation à l'évaluation ; c) l'élaboration d'un programme de cours universitaires sur l'évaluation ; d) la publication de l'Asia Pacific Journal of Evaluation ; e) l'organisation de la quatrième école d'hiver pour les jeunes évaluateurs et les évaluateurs émergents ; et f) l'organisation d'un dialogue régional sur les politiques et systèmes nationaux d'évaluation, au cours duquel huit pays ont présenté leur état d'avancement à ce sujet.

78. Le Bureau indépendant d'évaluation a continué à soutenir des initiatives et des événements stratégiques dans le but de mobiliser un éventail de parties prenantes et de partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés sur

la manière de renforcer les systèmes d'évaluation nationaux inclusifs. Le Bureau indépendant d'évaluation a soutenu le cinquième Forum international francophone de l'évaluation organisé par le Réseau francophone de l'évaluation, au cours duquel il a organisé un atelier pré-conférence sur le développement de carrière en S&E pour les jeunes, ainsi qu'un groupe de discussion, en partenariat avec le PNUD et EvalYouth, sur le thème « Engagement significatif des jeunes dans l'évaluation : un exemple pratique des Nations Unies ». En outre, le Bureau indépendant d'évaluation, en partenariat avec l'UNICEF et le Fonds vert pour le climat, a animé un groupe de discussion lors de la Semaine asiatique de l'évaluation organisée par la Banque asiatique de développement et le gouvernement chinois, sur le thème « Évaluation alimentée par l'IA : maximiser l'efficacité tout en minimisant les risques ». Le Bureau indépendant d'évaluation s'est associé à l'université Hamad Bin Khalifa du Qatar pour la conférence annuelle sur la recherche en matière d'évaluation dans les pays du Sud, en participant à des groupes de discussion sur « La manière dont l'IA peut renforcer l'évaluation dans les pays du Sud » et sur « L'enrichissement de l'engagement significatif des jeunes dans l'évaluation dans les pays du Sud ».

Partenariats multipartites pour améliorer la participation effective des jeunes dans l'évaluation

79. En 2023, le Bureau indépendant d'évaluation a continué à promouvoir la participation significative des jeunes à l'évaluation et à renforcer la capacité professionnelle des jeunes évaluateurs et des évaluateurs émergents. Le Bureau indépendant d'évaluation, en collaboration avec les partenaires d'Eval4Action, a soutenu le développement et le lancement de normes pour un engagement significatif des jeunes dans l'évaluation. Le processus d'auto-évaluation des normes a été développé et présenté aux parties prenantes par le biais de plusieurs programmes de sensibilisation.

80. En partenariat avec le réseau EvalYouth et l'initiative d'évaluation mondiale menée par la Banque mondiale, le renforcement des capacités des jeunes évaluateurs a été entrepris dans quatre régions en anglais, en français et en espagnol. Le Bureau indépendant d'évaluation a également continué à soutenir les priorités stratégiques du réseau mondial EvalYouth, notamment en apportant son soutien : a) au renforcement des capacités des jeunes évaluateurs par le biais de formations, de sessions techniques, d'ateliers pré-conférence et de mentorat ; b) au développement de matériel de renforcement des capacités ; c) à la mise en réseau par la participation à des conférences et événements sur l'évaluation ; et d) à l'offre d'une plateforme à EvalYouth pour co-diriger divers groupes de travail et comités directeurs, garantissant la participation des jeunes à la planification et à la mise en œuvre d'initiatives d'évaluation pour la jeunesse.

Partenariats multipartites pour augmenter la demande d'évaluations menées par les pays et l'utilisation de celles-ci par les décideurs nationaux

81. Le Bureau indépendant d'évaluation a continué à soutenir le Forum mondial des parlementaires pour l'évaluation (GPFE) dans sa campagne Eval4Action, ainsi que dans ses activités de sensibilisation des parlementaires, en renforçant la capacité des parlementaires, des forums parlementaires régionaux et du personnel parlementaire à exiger et à utiliser l'évaluation pour prendre des décisions fondées sur des éléments probants. Il a soutenu la formation à l'évaluation organisée par le GPFE en partenariat avec le Programme international pour la formation à l'évaluation du développement et l'Association d'évaluation de l'Asie-Pacifique. Le Bureau indépendant d'évaluation et le bureau de pays du Sri Lanka ont soutenu la participation active des parlementaires lors de la Semaine nationale de l'évaluation au Sri Lanka. Lors de cet événement, des parlementaires et des membres du personnel parlementaire se sont joints aux groupes de discussion et ont partagé leur expérience sur l'utilisation de l'évaluation pour l'élaboration des politiques.

V. Le programme de travail du Bureau indépendant d'évaluation en 2024

82. En 2024, le Bureau indépendant d'évaluation poursuivra ses travaux dans quatre domaines de résultats clés.

A. Évaluations centralisées

83. Comme indiqué dans son plan d'évaluation pluriannuel chiffré (2024-2027), le Bureau indépendant d'évaluation gèrera 16 exercices d'évaluation en 2024/2025.

B. Système d'évaluation décentralisé

84. Le Bureau indépendant d'évaluation continuera de soutenir le renforcement du système d'évaluation décentralisée en fournissant un soutien technique, en assurant la gestion du système réorganisé d'assurance et de contrôle de la qualité des évaluations et en développant des capacités en matière d'évaluation, avec la collaboration des bureaux régionaux. Grâce à son nouveau manuel d'évaluation, le Bureau indépendant d'évaluation redoublera d'efforts pour renforcer les capacités de gestion et de réalisation d'évaluations décentralisées et humanitaires.

C. Renforcer la cohérence entre les fonctions d'évaluation du système des Nations Unies

85. Le Bureau indépendant d'évaluation continuera à s'engager dans la réforme de l'UNDS, à participer au GNUE et à d'autres initiatives d'évaluations conjointes et interinstitutions. Il continuera également à collaborer avec le SWEO, l'Évaluation humanitaire interinstitutions (IAHE) et le Réseau d'apprentissage actif pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire (ALNAP). Il poursuivra son rôle de leader en tant que vice-président du GNUE et co-responsable des groupes de travail, à savoir l'analyse des données et l'IA, et l'engagement des jeunes évaluateurs et des évaluateurs émergents.

D. Partenariats multipartites pour le renforcement des capacités d'évaluation nationales

86. Le Bureau indépendant d'évaluation continuera à codiriger la campagne Eval4Action, notamment en soutenant le plaidoyer pour l'adoption et la mise en œuvre des normes sur le renforcement de l'engagement significatif des jeunes dans l'évaluation. Il continuera également son engagement dans des relations de partenariats multipartites pour le développement des capacités nationales d'évaluation, y compris avec EvalPartners, EvalYouth et le GPFE.

E. Budget pour le plan de travail 2024

87. Le budget total du Bureau indépendant d'évaluation pour 2024 s'élève à 4 518 545 dollars, dont 3 038 019 dollars pour les postes et le développement des capacités et 1 480 526 dollars pour les opérations et les coûts opérationnels connexes.